

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

This requirement contains a security requirement.

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Business Management and Consulting Services Division
/ Division des services de gestion des affaires et de
consultation
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
10C1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Card Acceptance Services	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN891-121555/B	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 20121555	Date 2013-12-23
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZG-405-26587	
File No. - N° de dossier 406zg.EN891-121555	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-01-31	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Ingrid Harrington	Buyer Id - Id de l'acheteur 406zg
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3201 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-2675
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: See Herein	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente demande de modification 003 vise à répondre aux questions relatives à la demande de propositions (DP), comme détaillé ci-dessous :

Questions et réponses :

Question 18

CTC4.5 - 1 - Pièce jointe 1 de la Partie 4 (Critères techniques) : Pouvez-vous confirmer que les " volumes exprimés en dollars " font référence à la valeur transactionnelle maximale des achats. Sinon, veuillez expliquer.

Réponse 18

Oui. Les " volumes exprimés en dollars " font référence à la valeur transactionnelle maximale des achats maximaux.

Question 19

CTC6.6 - 2 b) Pièce jointe 1 de la Partie 4 (Critères techniques) : Pouvez-vous expliquer comment un guichet en contact avec la clientèle, en utilisant un PPH, traitera les transactions par carte de crédit effectuées sur présentation de la carte.? Page de paiement hébergée (utilisée comme un guichet de PDV).

Réponse 19

Nous prévoyons une solution où un ministère acceptant les cartes, plutôt qu'un comptoir de service avec personnel, établira des guichets libre-service qui connecteraient avec l'interface PPH du BARG et permettra aux clients de faire des transactions par carte de crédit effectuées sur présentation de la carte. Une telle fonction pourrait nécessiter que le lecteur de puce répondant à la norme EMV soit comptable à l'interface PPH du BARG.

Question 20

CTC6.3 - 2 Pièce jointe 1 de la Partie 4 (critères techniques) Capacité d'accepter les cartes-cadeaux produites par des tiers au nom des ministères fédéraux. Pouvez-vous fournir le nom des tiers pour les cartes-cadeaux?

Réponse 20

Puisque le gouvernement du Canada n'accepte pas présentement les cartes-cadeaux, il n'y a pas d'exigence pour l'acceptable de cartes-cadeaux de tiers précis. Le critère CTC 6.3 se veut plutôt une question générale qui vise à évaluer si un soumissionnaire est en mesure d'accepter des cartes-cadeaux d'un tiers, ou s'il peut uniquement accepter celle qu'il produit à l'interne.

Question 21

Annexe A - Énoncé des travaux - page 41 de 128, dans le tableau Visa, est-ce qu'il y a des erreurs dans les valeurs et les volumes de 2014-2015 et 2021-2022?

Réponse 21

Veillez consulter les tableaux de ventes et de transactions prévus Visa et MasterCard modifiés fournis ci-dessous.

Question 22

Les ventes et transactions prévues de l'appendice 4, page 41 de 128, est-ce que cela comprend les valeurs monétaires des transactions effectuées par l'intermédiaire du BARG? Nous avons besoin de renseignements sur le montant total qui passe, afin d'évaluer la portion STPGV du besoin.

Réponse 22

Oui. Les volumes de transactions et de ventes prévues comprennent les transactions effectuées par l'intermédiaire du BARG. Veuillez consulter les volumes modifiés pour Visa et MasterCard (voir la pièce jointe).

Question 23

Annexe A - Énoncé de travail, 2.3.1, Règlement : Pouvez-vous expliquer la responsabilité relative aux intérêts flottants, p. ex.,

- Le 18 décembre à 19 h 15 (HNE), Moneris envoie des paiements pour des transactions au BARG. La BRC recevra le paiement le 19 et l'enverra à la BC le 19 d'ici 15 h HNE. Est-ce que cela voudra dire que Moneris est responsable de 0 jour flottant?

- Le 18 décembre à 19 h 15 (HNP), Moneris envoie des paiements pour des transactions au BARG. La BRC recevra le paiement le 19 et l'enverra à la BC le 20 d'ici 15 h HNP. Est-ce que cela signifie que Moneris est responsable d'un jour flottant?

OU

Solicitation No. - N° de l'invitation

EN891-121555/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20121555

Amd. No. - N° de la modif.

003

File No. - N° du dossier

406zgEN891-121555

Buyer ID - Id de l'acheteur

406zg

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

· Le 18 décembre à 19 h 15 (HNE), Moneris envoie des paiements pour des transactions au BARG. La BRC recevra le paiement le 19 et l'enverra à la BC le 19 d'ici 15 h HNE. Est-ce que cela voudra dire que Moneris est responsable d'un jour flottant?

· Le 18 décembre à 19 h 15 (HNP), Moneris envoie des paiements pour des transactions au BARG. La BRC recevra le paiement le 19 et l'enverra à la BC le 20 d'ici 15 h HNP. Est-ce que cela signifie que Moneris est responsable de deux jours flottants?

Réponse 23

Les intérêts flottants sont appliqués dans des situations où la date de règlement (c.-à-d., la date où le receveur général reçoit les montants à la BC) survient après la date de présentation pour une transaction donnée. Par exemple, si la date de présentation pour une transaction est le 18 décembre à 17 h 15 HNE, et que les fonds sont transférés à la BC le 19 décembre avant la clôture de 15 h HNE le 19 décembre (date de règlement le 19 décembre), l'entrepreneur devra une journée flottant au RC. Si le transfert à la BC a lieu après la clôture de 15 h le 19 décembre, l'entrepreneur devra deux journées flottantes.

Modification 003

Réponse à la question 22 : de l'Énoncé des travaux, Appendice 4, p.41

Visa

Exercice	Total			> 5 k\$	< 5 k\$ et >20 \$	< 20 \$
	Valeur	Trans.	Billet moyen	Valeur	Valeur	Trans.
2014/15*	\$44,340,340.36	267,049	\$166.04	\$8,164,152.88	\$35,812,852.10	27,305
2015/16	\$500,100,796.87	3,355,569	\$149.04	\$92,080,920.62	\$403,454,433.54	343,097
2016/17	\$663,203,125.73	4,535,202	\$146.23	\$122,112,091.72	\$534,920,746.27	463,703
2017/18	\$698,009,931.85	4,839,160	\$144.24	\$128,520,885.25	\$562,905,217.86	494,781
2018/19	\$735,284,518.64	5,165,861	\$142.34	\$135,384,058.22	\$592,872,139.64	528,185
2019/20	\$775,233,042.39	5,517,149	\$140.51	\$142,739,569.08	\$624,987,221.13	564,102
2020/21	\$818,080,906.83	5,895,026	\$138.77	\$150,628,920.24	\$659,431,609.19	602,739
2021/22	\$787,028,065.60	5,823,423	\$135.15	\$144,911,324.46	\$634,193,781.00	595,418
2022/23**	\$166,380,304.17	1,296,984	\$128.28	\$30,634,727.39	\$133,980,981.71	132,611

MasterCard

Exercice	Total			>\$5K	<\$5K & >\$20	<\$20
	Valeur	Trans	Billet moyen	Valeur	Valeur	Valeur
2014/15*	\$20,053,573.87	144,509	\$138.77	\$1,024,092.85	\$18,814,677.81	15,437
2015/16	\$263,126,811.62	1,966,471	\$133.81	\$13,437,319.85	\$246,766,514.99	210,062
2016/17	\$369,502,470.11	2,740,225	\$134.84	\$18,869,695.74	\$346,559,681.32	292,716
2017/18	\$410,891,561.73	3,012,758	\$136.38	\$20,983,347.55	\$385,430,032.63	321,828
2018/19	\$457,111,857.15	3,313,089	\$137.97	\$23,343,718.54	\$428,843,541.52	353,910
2019/20	\$508,748,297.87	3,644,122	\$139.61	\$25,980,680.41	\$477,350,964.19	389,272
2020/21	\$566,459,039.69	4,009,070	\$141.29	\$28,927,843.76	\$531,572,086.98	428,256
2021/22	\$592,478,617.32	4,135,806	\$143.26	\$30,256,607.58	\$556,074,521.83	441,794
2022/23**	\$139,964,609.84	992,682	\$141.00	\$7,147,691.33	\$131,341,390.06	106,040